# Coûts de la réhabilitation des installations ANC Bassins Rhône-Méditerranée et Corse



Rédacteur : Mélanie Corsin



### **Objectif et Méthode**

#### Périmètre de l'étude

L'étude vise à mieux connaître les coûts de la réhabilitation des dispositifs ANC, sur le territoire des bassins Rhône-Méditerranée et Corse et pour les opérations subventionnées par l'agence.

L'objectif est de mieux cerner le coût de l'étude préalable à la parcelle et le coût des travaux de réhabilitation en fonction de la filière.

Les montants présentés ici sont ceux payés par le particulier, les tarifs communiqués HT ont donc été transformés en TTC.

### Origine des données

Les données récoltées proviennent de plus de 1300 devis ou factures de travaux.

Elles ont été récupérées auprès d'une dizaine de SPANC (Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix en Provence, Carcassonne Agglomération...), des services d'assistance technique à l'assainissement autonome (SATAA) du Rhône, de l'Ain et des Hautes-Alpes, et d'une trentaine de dossiers de demande d'aide aux opérations de réhabilitation émanant de collectivités réparties sur le bassin RM&C.

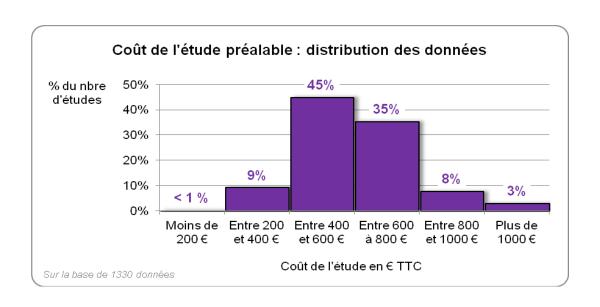
# Résultats

### → L'ETUDE PREALABLE ←

Cette étude est également nommée étude à la parcelle.

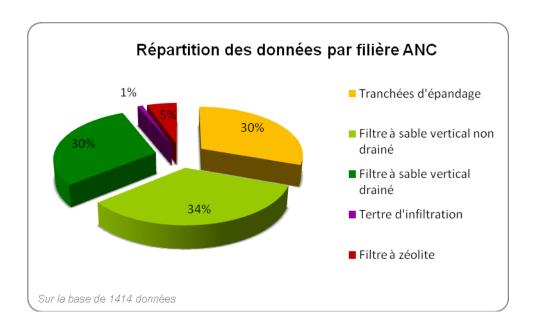
La distribution ci-dessous met en évidence que 80 % des données sont comprises entre 400 et 800 €

Le coût moyen d'une étude est de 607 € TTC, la médiane est de 598 € TTC.



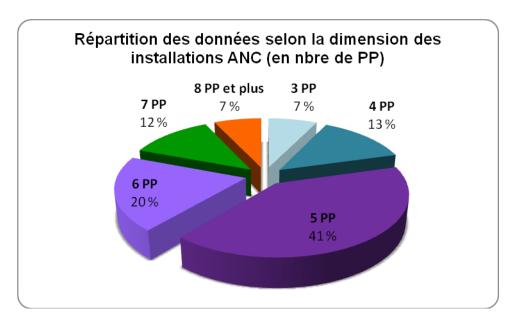
## → LE COÛT DES TRAVAUX DE REHABILITATION ←

#### Caractérisation des données



Les données recueillies concernent essentiellement des tranchées d'épandage (30 %), et des filtres à sable (non drainé : 34 %, drainé : 30 %). Les tertres d'infiltration et filtres à zéolite sont très peu représentés.

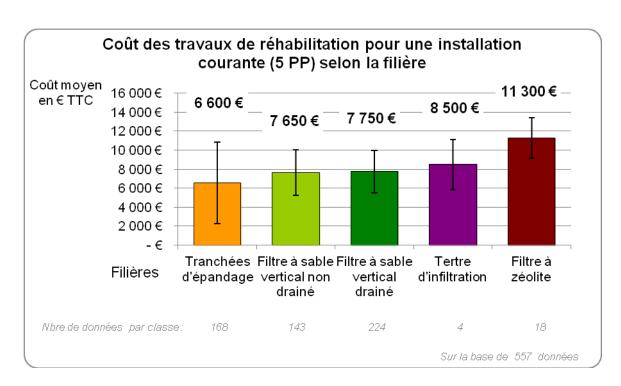
D'autre part, compte tenu du faible effectif de données disponibles pour les microstations et la filière macrophytes, ces dispositifs ont dû être écartés de l'analyse.



Les informations recueillies ne contenant pas systématiquement la dimension de l'installation en nombre de pièces principales, à défaut, cette donnée a été estimée selon le volume de la fosse toutes eaux (FTE) d'après la formule suivante : FTE de x m3 = (x + 2) pièces principales.

Les données collectées concernent majoritairement des installations de 5 pièces principales (PP) (41 %). Les installations de 6 pièces principales sont également bien représentées (20 %).

### Analyse des données



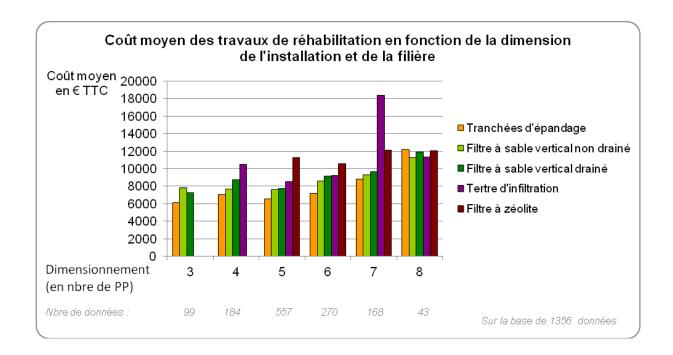
Pour une installation courante (5 PP), les tranchées d'épandage et les filtres à sable sont les filières les moins chères. Pour ce dimensionnement, une installation ANC avec un système de traitement par tranchées d'épandage revient à 6600 € TTC en moyenne.

Les coûts des filtres à sable sont très proches : 7650 € TTC en moyenne pour un filtre non drainé et 7750 € TTC pour un filtre drainé.

Le tertre d'infiltration et le filtre à zéolite sont globalement plus coûteux : 8500 € TTC en moyenne pour un tertre d'infiltration et 11300 € TTC pour un filtre à zéolite. Nous disposons cependant d'un échantillon de données beaucoup plus réduit pour ces deux filières.

La moyenne pondérée en fonction du nombre de données disponibles pour chaque filière est d'environ **7500 euros TTC.** 

Les écarts types des coûts pour les différents procédés sont importants. Plusieurs paramètres non étudiés ici impactent en effet le coût d'investissement : niveau de la concurrence locale entre les entreprises, effet géographique, travaux ou équipements supplémentaires (pompes de relevage et/ou installation d'armoire électrique, utilisation d'un brise roche en cas de matériau dur, arrachage d'arbres...).



Les tranchées d'épandage constituent la filière la moins coûteuse pour un nombre de pièces inférieur ou égal à 7. Les filtres à sable drainé et filtres à sable non drainé ont des coûts très proches, quelque soit le nombre de pièces.

Pour une installation de 7 pièces ou moins, filtre à zéolite et tertre d'infiltration semblent être les plus coûteuses.